

Procès-verbal de l'Assemblée primaire du lundi 20 juin 2022 Séance N° 1

de 20h00 à 20h20
à la salle bourgeoisiale

Président : M. Martial Kamerzin

Vice-Président : M. Olivier Duchoud

Présents : Mme Nathalie von Dach
M. Frédéric Délèze
M. Sébastien Schornoz

Visite : M. Christophe Cordonier, Fiduciaire de Crans-Montana SA

Preneur du PV: M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

15 citoyennes et citoyens sont présents, ainsi que les 5 membres du Conseil communal.

Ouverture de l'Assemblée primaire

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée primaire appelée à se prononcer sur les comptes 2021, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe que la séance est enregistrée dans sa totalité.

Le Président remercie les citoyennes et citoyens d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de notre Communauté.

L'Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaires distribués à tous les ménages et par insertion dans le site www.icogne.ch.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2021 de la Municipalité.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2021 de la Municipalité. Décision.**
- 6. Divers.**

Le Président demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour.

Avant de passer au point 1 de l'ordre du jour, **le Président** prie l'Assemblée de bien vouloir observer 1 minute de silence en mémoire de Mme Albertine Mayor, Mme Madeleine Duc, Mme Hélène Emery et M. Ascher Sprung, décédés depuis la dernière Assemblée.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 12 décembre 2021 ayant été publié sur le site www.icogne.ch, **le Président** n'en fait pas lecture.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme MM Gaston Bagnoud et Yves Rey comme scrutateurs.

3. Comptes 2021 de la Municipalité

La lecture détaillée des comptes 2021 n'étant pas demandée, **le Président** donne lecture des principaux chiffres, dicastère par dicastère, des comptes de fonctionnement, d'investissements et du bilan 2021.

FONCTIONNEMENT

Charges financières	CHF 5'643'219.28
Revenus financiers	CHF 6'418'614.19
Marge d'autofinancement	CHF 775'394.91
Amortissements planifiés	CHF 854'140.85
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 391'329.08
Excédent de charges	CHF 470'075.02

INVESTISSEMENTS

Dépenses	CHF 773'859.89
Recettes	CHF 44'165.95
Investissements nets	CHF 729'693.94

Excédent de financement **CHF 45'700.97**

4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle

M. Christophe Cordonier donne la lecture du rapport de la fiduciaire et propose à l'Assemblée d'approuver les comptes 2021 qui présentent une marge d'autofinancement de CHF 775'394.91, des investissements pour CHF 729'693.94 et un excédent de financement de CHF 45'700.97.

M. Christophe Cordonier relève la bonne tenue des comptes, que la séance avec le Conseil communal a eu lieu et propose à l'Assemblée primaire d'approuver les comptes tels que présentés.

5. Approbation des comptes 2021 de la Municipalité. Décision

Le Président demande aux citoyennes et citoyens qui approuvent les comptes 2021 de la Municipalité d'Icogne de se prononcer par main levée :

Oui	12
Non	0
Abstention	0

Le Président informe que les comptes 2021 de la Municipalité d'Icogne sont acceptés par l'Assemblée primaire tels que présentés.

6. Divers

Le Président ouvre le point des divers et demande aux citoyens présents si quelqu'un souhaite s'exprimer.

Mme Marie-Claire Combe demande si les travaux de transformation du home foyer le Christ-Roi avancent bien ?

Le Président répond que les travaux avancent bien mais qu'il faut s'attendre à une augmentation du coût générale de la transformation. Les raisons sont l'augmentation des prix des matières premières dues à l'inflation.

Mme Marie-Claire Combe demande également si au niveau de la Crèche-garderie de Martelles si les travaux avancent également bien ?

M. Sébastien Schornoz répond que les travaux avancent selon le planning prévu mais qu'il y aura également une augmentation des coûts assez importante.

Enfin, **Mme Marie-Claire Combe** demande si les travaux du parking des bains ont débutés ?

M. Olivier Duchoud répond qu'actuellement les travaux de construction n'ont pas commencé mais que des travaux de sondage sont effectués. Il ajoute qu'aux dernières nouvelles des investisseurs seraient recherchés pour assurer le financement du projet.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** clôt l'Assemblée primaire à 20h20.

Icogne, le 20 juin 2022

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen